

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

14 juillet 2011

Compte rendu des coprésidents
Réunion conjointe des Comités du FTP et du SCF
Le Cap, Afrique du Sud
27 juin 2011

Coprésidents

Cyril Rousseau, France (coprésident du FTP)
Ahmed Moosa, Maldives (coprésident du SCF)

OUVERTURE DE LA SEANCE

1. La réunion est ouverte et coprésidée par l'un des coprésidents du Comité du FTP, M. Cyril Rousseau (France), et par l'un des coprésidents du Comité du SCF, M. Ahmed Moosa (Maldives).

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Un document d'ordre du jour provisoire, *Provisional Agenda*, a été distribué sous la cote CTF-SCF/TFC.6/1. Les participants à la réunion conjointe adoptent l'ordre du jour.

FORUM DE PARTENARIAT

3. La réunion conjointe, ayant examiné le document CTF-SCF/TFC.6/CRP1, *Note on the 2011 Partnership Forum*, accueille avec satisfaction le résumé des points forts de l'édition 2011 du Forum de partenariat des FIC qui s'est tenu au Cap. Les participants à la réunion conjointe saluent ce forum qui constitue un lieu d'échange avec un large éventail d'interlocuteurs et qui offre une excellente occasion de s'informer. La réunion conjointe se félicite en particulier de l'engagement et de la participation active des représentants des pays bénéficiaires des FIC.

4. La réunion conjointe remercie la Banque africaine de développement d'avoir accueilli le Forum de partenariat 2011.

5. La réunion conjointe remercie également la Banque européenne pour la reconstruction et le développement de sa proposition d'accueillir le Forum de partenariat 2012, et prie la BERD et l'Unité administrative des FIC de rechercher ensemble un lieu facilement accessible et permettant de limiter les coûts. Il est convenu que la BERD et l'Unité administrative des FIC devraient explorer la possibilité de convoquer la réunion à Istanbul.

6. Les membres, ayant examiné la possibilité d'organiser en même temps le prochain Forum de partenariat et les réunions des Comités et Sous-comités des FIC, invitent l'Unité administrative des FIC à trouver des solutions pour optimiser les emplois du temps des participants et l'utilisation des ressources des FIC. La réunion conjointe demande également que les participants soient informés très à l'avance des dates proposées pour le Forum, afin de garantir une forte affluence et la présence de participants de haut niveau.

MESURES DESTINEES A AMELIORER LES OPERATIONS DES FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

7. La réunion conjointe des Comités des FIC a examiné le document CTF-SCF/TFC.6/3, *Mesures destinées à améliorer les opérations des Fonds d'investissement climatiques*, ainsi que le document CTF-SCF/TFC.6/CRP.5 soumis par le représentant du Royaume-Uni.

8. Les participants à la réunion conjointe conviennent que certains points méritent d'être développés et étudiés plus avant, en particulier ceux concernant : a) l'adhésion des pays ; b) la participation du secteur privé ; c) la gestion du savoir ; d) les résultats et l'impact sur le développement ; et e) la transparence. Ils invitent les membres à transmettre par écrit à l'Unité

administrative des FIC avant la fin juillet d'autres retours d'information sur les documents. La réunion conjointe demande à l'Unité administrative des FIC de préparer, en consultation avec le Comité des BMD, un document — destiné à être examiné à sa prochaine réunion, prévue pour novembre 2011 — qui développera ces idées et définira la meilleure façon de les mettre en pratique. Ce document sera distribué aux membres d'ici septembre afin de leur laisser suffisamment de temps pour soumettre leurs observations qui seront mises en ligne sur le site web des FIC avant la réunion de novembre 2011.

9. La réunion conjointe recommande de modifier le Cadre de gouvernance du SCF afin d'aligner les dispositions relatives à la coprésidence du Comité du SCF sur celles relatives à la coprésidence du Comité du FTP, à savoir de disposer que le Comité du SCF sera coprésidé par deux de ses membres, l'un choisi parmi les représentants des pays bénéficiaires et l'autre parmi les représentants des pays contributeurs. Les participants à la réunion conjointe recommandent que la même modification soit envisagée pour les dispositions relatives à la coprésidence du Forum de partenariat dans les Cadres de gouvernance du FTP et du SCF. L'Unité administrative des FIC est priée d'engager la procédure nécessaire pour faire approuver ces modifications conformément aux dispositions du paragraphe 56 du Cadre de gouvernance du FTP et à celles du paragraphe 59 du Cadre de gouvernance du SCF.

PLAN D'ACTIVITE ET BUDGET ADMINISTRATIF DES FIC POUR L'EXERCICE 12

10. Les Comités des deux fonds fiduciaires ont examiné et approuvent le budget administratif des FIC pour l'exercice 12 (document CTF-SCF/TFC.6/4). Les Comités se déclarent satisfaits du plan d'activité et notent que le budget proposé pour l'exercice 12 fournira les ressources administratives nécessaires à l'exécution du programme de travail prévu pour l'ensemble de la structure de gestion institutionnelle des FIC, à savoir l'Administrateur fiduciaire, l'Unité administrative, et les cinq BMD en tant qu'« agents d'exécution » des FIC.

11. La réunion conjointe demande à l'Unité administrative des FIC de préparer un document à soumettre à l'examen des Comités à leur réunion de novembre 2011, précisant certains coûts unitaires préliminaires pour les activités financées par le budget administratif à titre indicatif afin d'avoir une meilleure idée des coûts des activités, et indiquant les mesures prises par les partenaires des FIC pour réduire les coûts administratifs des FIC.

EXAMEN DU PROCESSUS D'AUTOSELECTION ET DE PARTICIPATION DES OBSERVATEURS DE LA SOCIETE CIVILE ET DU SECTEUR PRIVE DANS LES ORGANES DIRECTEURS DES FIC

12. Les participants à la réunion conjointe des Comités du FTP et du SCF ont examiné le document CTF-SCF/TFC.6/5, *Observateurs dans les organes directeurs des FIC*, ainsi que les documents de séance CTF-SCF/TFC.6/CRP3 et CTF-SCF/TFC.6/CRP4 soumis par des observateurs de la société civile et du secteur privé ayant participé aux consultations organisées en marge du Forum de partenariat 2011.

13. La réunion conjointe se félicite des mesures à court terme qui ont été mises en place par l'Unité administrative des FIC en vue de développer la participation d'observateurs extérieurs aux FIC, conformément aux recommandations formulées dans les évaluations de la participation d'observateurs qui avaient été soumises aux Comités à leur réunion conjointe de novembre 2010.

14. La réunion conjointe accueille favorablement les commentaires et les recommandations ressortis des consultations menées auprès des parties concernées, et demande à l'Unité administrative des FIC de collaborer avec les observateurs de la société civile et du secteur privé pour faire avancer le processus de sélection des observateurs aux organes directeurs des FIC d'une manière permettant de limiter les coûts. Les participants à la réunion conviennent que les coûts du processus de sélection des observateurs de la société civile et du secteur privé devraient être pris en charge par le budget administratif de l'Unité administrative des FIC, et ils demandent à cette dernière de tenir les Comités informés du processus et des coûts encourus.

15. Les Comités se félicitent que les peuples autochtones soient déjà en passe d'achever leur processus de sélection, lequel a fait l'objet d'un accord entre les différents groupes de peuples autochtones.

QUESTIONS DIVERSES

16. Les participants à la réunion conjointe, ayant examiné le document CTF-SCF/TFC.6/CRP2, prennent note des membres sélectionnés pour siéger aux Sous-comités du SCF.

17. Les Comités accueillent avec satisfaction la décision des représentants des BMD de rédiger d'ici octobre 2011 un document commun relatif aux enseignements tirés, dans le cadre des FIC, sur la mobilisation du secteur privé autour de la problématique du changement climatique.

CLOTURE DE LA SEANCE

18. La réunion conjointe est close le lundi 27 juin 2011.